



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE

fnath.org

FNATH



**GROUPEMENT INTERDÉPARTEMENTAL
MORBIHAN / FINISTÈRE / LOIRE-ATLANTIQUE**

5 rue Maître Esvelin

56100 LORIENT

Téléphone : 02 97 64 30 04

E.Mail : groupelement@fnath5629.org

NOTRE MISSION

**Vous apporter de l'aide et des solutions
par le conseil et la défense des droits,
par le soutien individuel,
par l'accompagnement vers la réinsertion.**

NOTRE ACTION

**Vous accompagner dans vos démarches juridiques
et administratives
et vous soutenir dans votre vie quotidienne,
avec nos bénévoles, nos juristes et un réseau d'experts médicaux.**

Renseignements : Alain GUERY  06 79 44 47 69



vannes@fnath5629.org

Permanence de VANNES

**Tous les premiers jeudis de chaque mois
De 14H00 à 16H00**



**Espace Henri Matisse
13, rue Emile JOURDAN
56000 Vannes**



LA FNATH POUR QUOI ?

- Accidents du travail
- Maladies professionnelles
- Maladies liées à l'amiante
- Accidents domestiques
- Accidents de la circulation
- Accidents médicaux, infections nosocomiales
- Carte Mobilité Inclusion (CMI)
- Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Cartes pour personnes handicapées
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Lutte contre les discriminations
- Risques au travail dans le monde agricole
- Risque auditif en milieu professionnel
- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Stress au travail, harcèlement moral et sexuel
- ...

LA FNATH POUR QUI ?

- Pour toutes les personnes qui souhaitent bénéficier des services de la FNATH dans ses domaines de compétences
- Quel que soit votre régime social (salariés, commerçants, exploitants agricoles, artisans, employés de la fonction publique,...)
- Pour toutes les personnes victimes, malades, invalides, handicapées
- Pour tous ceux qui veulent soutenir les actions de la FNATH